



Rhénanie-Du-Nord-Westphalie: Le Land des nouvelles chances d'intégration

1. Rapport du gouvernement du Land sur l'intégration

Children

Adolescents

Family

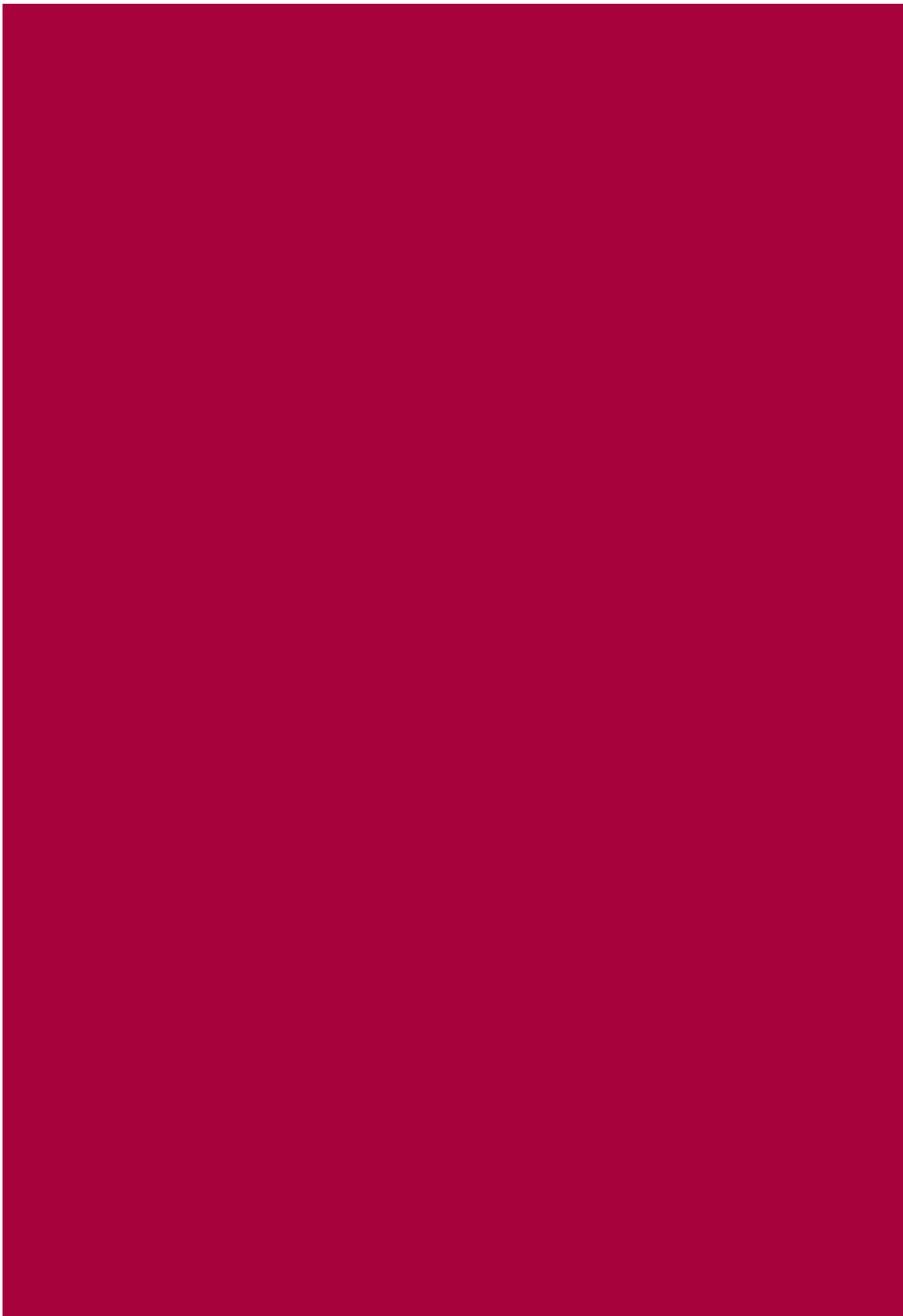
Women

Seniors

Generations

Integration

International cooperation



Les résultats principaux

La Rhénanie-Du-Nord-Westphalie devient le Land des nouvelles chances d'intégration.

Pendant les trois premières années de la 14^{ème} législature, les bases ont été créés et consolidées pour la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie de se transmuter en le Land des nouvelles chances d'intégration. Les mêmes chances pour les hommes et les femmes, les autochtones et les immigrés, c'est l'objectif que s'est fixé le ministre-président Dr Jürgen Rüttgers dans son discours prononcé au parlement le 13 juillet 2005. C'est la première fois dans toute l'Allemagne qu'un ministère comporte le terme « intégration » dans son nom. Le ministère des générations, de la famille, des femmes et de l'intégration regroupe des missions majeures de politique régionale d'une importance cruciale pour le devenir du Land.

La politique d'intégration en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie dispose de structures performantes et de collaborateurs et collaboratrices très impliqués.

Ces trois dernières années, la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie a modernisé son infrastructure performante en termes de politique d'intégration, et ce dans un but bien précis. De multiples programmes et mesures telles que « KOMM-IN Rhénanie-Du-Nord-Westphalie - Innovation dans le travail d'intégration au niveau de la commune » (KOMM-IN Nordrhein-Westfalen - Innovation in der kommunalen Integrationsarbeit), les agences pour l'intégration, le réseau de formation etc. et un personnel qualifié très investi œuvrent pour mettre en place et asseoir les bases d'une intégration réussie.

L'intégration a lieu sur place, dans les communes, les villes et les quartiers.

L'intégration a lieu sur place. C'est dans les communes, les villes et les quartiers que se décide la réussite de la cohabitation de personnes issues ou non de l'immigration. Le gouvernement du Land de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie salue les diverses démarches des communes pour favoriser encore mieux l'intégration et veut les développer avec elles.

La mise en œuvre du « Plan d'action pour l'intégration » (Aktionsplan Integration) du 27 juin 2006 se fait pas à pas.

Le « Plan d'action pour l'intégration » est le programme d'intervention du gouvernement du Land en matière de politique d'intégration. Il désigne des phases de travail concrètes dans 20 champs d'action pour une politique d'intégration réussie. Le groupe de travail interministériel Intégration (IMAG), mis en place par décision du cabinet du 15 novembre 2005 sous la houlette du Ministère des générations, de la famille, des femmes et de l'intégration, coordonne et pilote le processus de mise en œuvre.

L'apprentissage précoce de la langue allemande est la clé de l'intégration. Dans ce domaine, la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie joue un rôle de pionnier au niveau national.

Le gouvernement du Land a rendu obligatoire le soutien linguistique pour tous les enfants avant leur scolarisation et l'a développé du point de vue qualitatif. C'est le premier état fédéré à avoir réglé par voie législative le recensement du niveau linguistique de tous les enfants deux ans avant leur scolarisation. Les moyens mis en œuvre pour le soutien linguistique ont largement augmenté puisqu'ils sont passés de 7,5 millions d'euros en 2005 à 28 millions d'euros en 2008. Pour l'année de maternelle 2007/08, ces moyens ont permis à env. 91 500 enfants d'accéder à des dispositifs de soutien linguistique supplémentaire, 6 mois, un an et deux ans avant leur scolarisation. Suite au recensement du niveau linguistique en 2008, environ 36 000 nouveaux enfants ont été inscrits au soutien linguistique pour l'année de maternelle 2008/2009, donc cette année environ 67 000 enfants ont bénéficié d'un soutien linguistique à l'âge de quatre et cinq ans. En 2008, la procédure d'évaluation du niveau linguistique a permis d'identifier 36 000 enfants qui seront scolarisés dans deux ans, comme ayant besoin d'un soutien linguistique supplémentaire. Ces enfants feront partie du programme de soutien linguistique à partir de l'année de maternelle 2008/2009. Le soutien linguistique est régi par la nouvelle loi sur l'éducation des enfants, entrée en vigueur au 1.8.2008 – « KiBiz (Kinderbildungsgesetz) ».

Les centres familiaux se sont développés sur l'ensemble du territoire en tant que points d'accueil supplémentaires pour la formation, le conseil et l'encadrement.

En l'espace de deux ans seulement, le gouvernement du Land a développé et mis en œuvre l'idée des centres familiaux. La phase pilote pour le développement de ces centres s'est achevée avec succès, avec la certification de 261 centres familiaux. Le développement généralisé des centres familiaux a commencé en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie le 1^{er} août 2007. Depuis le début de l'année de maternelle 2008/2009, environ 1 500 centres familiaux reçoivent un financement du Land d'un montant de 12 000 euros chaque année, en plus de l'aide individuelle pour les structures d'accueil de jour pour enfants, la formation des familles et le conseil aux familles. Le gouvernement du Land s'est fixé pour objectif de transformer 3 000 structures d'accueil de jour pour enfants de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie en centres familiaux d'ici 2012.

Les dispositifs d'accueil la journée entière se développent continuellement dans les écoles : un progrès, en particulier pour les enfants issus de l'immigration.

Les dispositifs d'accueil la journée entière se développent continuellement dans les écoles de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie. Au 1.8.2008, il y avait 216 collèges (Hauptschule) et 25 écoles à pédagogie adaptée (Förderschule) avec un fonctionnement étendu à la journée entière. Pour l'année scolaire 2008/2009, le nombre de collèges avec un fonctionnement étendu à la journée entière peut atteindre jusqu'à 250. Compte tenu de l'importance de la journée entière, le gouvernement du Land a voté, en avril 2008, un programme complet pour l'aménagement du fonctionnement en journée entière dans les collèges de cycle court (Realschule) et lycées (Gymnasium) et l'encadrement pédagogique pendant l'heure du déjeuner pour tous les écoliers du degré secondaire I (Sekundarstufe I) qui ne fréquentent pas une école fonctionnant en journée complète mais qui ont des cours l'après-midi. Le gouvernement du Land investit pour cela 100 millions d'euros supplémentaires en tout d'ici 2010 pour les constructions à effectuer et 75 millions d'euros en plus pour les frais de personnel. Au 1.8.2008, 183 951 places en tout sont disponibles dans 2 927 écoles du primaire – dont environ 150 écoles à pédagogie

adaptée. D'ici l'année 2009, 205 000 places en journée complète doivent être créées dans le primaire, pour que, au bout du compte, plus d'un quart de tous les enfants du primaire puisse disposer d'une place en journée complète. Les prestations d'aide à l'enfance et à la jeunesse pour l'après-midi, réalisées en coopération avec l'école et l'aide à l'enfance, s'adressent également aux écoliers issus de l'immigration. Pour cela, 2,7 millions d'euros sont dégagés dans le cadre du plan de promotion de l'enfance et de la jeunesse.

Le gouvernement du Land de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie a milité avec succès pour une régularisation du droit de séjour (Bleiberechtsregelung).

Lors de la conférence des ministres et sénateurs de l'intérieur des Länder en novembre 2006, la question du droit de séjour a abouti à un accord. De plus, en lien avec le remaniement du droit de l'immigration, l'état a instauré une régularisation légale des cas de longue date (Altfallregelung) et un droit de séjour pour les enfants intégrés d'étrangers tolérés. Jusqu'au 31.12.2007, un total de 29 025 demandes d'autorisation de séjour ont été déposées en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie sur la base de la disposition relative au droit de séjour du ministère de l'intérieur de Rhénanie du 11 décembre 2006 (Bleiberechtsanordnung) ou bien de la régularisation des cas des étrangers tolérés. Une autorisation de séjour a pu être attribuée à environ 13 000 personnes, env. 3 500 demandes ont été rejetées. Les autres demandes sont encore à l'étude.

Les cours d'intégration ont fait leurs preuves en tant qu'outils de l'intégration.

En 2006, il y avait en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie 386 organismes agréés par l'Office Fédéral pour la Migration et les Réfugiés (BAMF) pour réaliser des cours d'intégration. Ceci a permis d'assurer une offre généralisée en cours d'intégration. Sur toute l'Allemagne, en 2006, 76 401 personnes (15 967 en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie) ont achevé leurs cours d'intégration. Parmi elles, 50 952 personnes en tout ont participé aux examens de clôture facultatifs pour l'obtention du « Zertifikat Deutsch ». Parmi ces candidats, 36 599 (71,8 %) ont réussi l'examen et obtenu le « Zertifikat Deutsch ». Avec 26,8 %, les ressortissants turcs représentaient le groupe de participants le plus important, 7,7 % venaient de la Fédération russe.

Le programme « Ville sociale » (Soziale Stadt) valorise les quartiers ayant un taux élevé de personnes issues de l'immigration.

Avec le programme d'action intersectoriel « Ville sociale », le gouvernement du Land a pour objectif de valoriser les quartiers dans lesquels sont concentrés les problèmes d'urbanisme, de société, d'économie et d'écologie. Ces actions doivent permettre d'améliorer de façon notable les conditions de vie dans les zones urbaines sensibles où vit un pourcentage d'immigrés au-dessus de la moyenne. Les investissements du Land en matière d'urbanisme pour l'année 2008 prévoient 76 millions d'euros pour le programme « Ville sociale » entre l'Etat et les Länder. Le programme d'action intégré permet actuellement de financer 48 projets multisectoriels dans 42 quartiers.

En Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, 4,1 millions de personnes sont issues de l'immigration.

Ce ne sont pas uniquement les quelque 1,9 millions d'étrangers mais en tout 4,1 millions de personnes qui sont issues de l'immigration en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie. Pour plus d'un habitant sur cinq de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, la migration fait partie de son identité ou de celle de sa famille. Il est donc clair que: l'immigration et l'intégration ne sont pas des sujets mineurs, ils touchent le cœur de notre population et de notre société. En Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, on compte 638 000 anciens étrangers devenus Allemands par naturalisation. Le plus gros groupe d'immigrés, sans compter les rapatriés, ce sont les personnes de nationalité turque. Plus de 850 000 personnes en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie sont de nationalité turque ou d'anciens Turcs naturalisés.

Nouvelle qualité des données : des informations qui concernent les étrangers et les Allemands, mais aussi les personnes issues de l'immigration.

Pour la première fois, le présent rapport fait non seulement état des données concernant la situation d'Allemands et d'étrangers mais aussi concernant le groupe significatif de personnes issues de l'immigration. C'est ce qui permet d'obtenir des informations de bien meilleure qualité. La source de données la plus importante c'est le micro recensement, une enquête annuelle auprès d'1% de la population, qui sera

régulièrement exploitée dans le cadre de la surveillance permanente de l'intégration. En tout, on a recours à des données concernant 13 groupes différents issus ou non de l'immigration. Parallèlement au micro recensement, le rapport tient compte d'autres éléments importants.

Baisse dramatique des naissances en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie.

De 1964 à 2006, le nombre d'enfants nés chaque année en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie est passé de 300 425 à 149 925, une division par deux en à peine 40 ans. Sans l'immigration de rapatriés de souche allemande et d'étrangers, l'évolution de la population en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie présenterait une courbe beaucoup plus négative.

Les personnes issues de l'immigration sont plus jeunes que la moyenne de la population.

En Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, environ 3,4 millions d'Allemands ont plus de 65 ans, mais seulement 158 440 étrangers. La proportion de personnes au-dessus de 65 ans est de 21,1 % pour les Allemands et de 8,3 % seulement pour la population étrangère. Plus d'un Allemand sur cinq a plus de 65 ans, mais seulement un étranger sur douze. Ils contribuent donc considérablement au « rajeunissement » de la population en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie.

Si on tient compte de l'immigration des rapatriés, il apparaît que : beaucoup de régions plutôt rurales œuvrent largement pour l'intégration.

Ce sont précisément les régions de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie à caractère plutôt rural qui ont accueilli les décennies passées un nombre particulièrement important de rapatriés et rapatriés tardifs. 137 744 rapatriés en tout sont venus s'établir de 1989 à 2006 dans la circonscription de Detmold qui compte environ 2,1 millions d'habitants. En comparaison, dans la circonscription beaucoup plus grande de Düsseldorf qui compte 5,2 millions de personnes, ils étaient presque 10 000 rapatriés de moins, avec en tout 128 782. En chiffres absolus, c'est la circonscription d'Arnsberg en

Rhénanie-Du-Nord-Westphalie qui est en tête de l'immigration de rapatriés avec 149 800 personnes pendant la période de 1989 à 2006.

Un net recul : aujourd'hui on ne peut plus parler de « vagues d'immigration ».

L'immigration vers la Rhénanie-Du-Nord-Westphalie est en baisse depuis des années. Par rapport à 2006, elle a malheureusement à nouveau légèrement augmenté pour la première fois en 2007, notamment du fait de l'évolution positive de l'économie. Les périodes des excédents migratoires élevés comme dans les années 1980 et 1990, c'est terminé. En 1995, 190 000 personnes en tout ont immigré, pour à peine 135 500 en 2007. Selon les statistiques sur l'immigration, 8 680 ressortissants turcs sont arrivés en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie en 2006 et 9 081 en sont partis.

Recul particulièrement important chez les rapatriés et les demandeurs d'asile.

De 1995 à 2007, l'immigration des demandeurs d'asile est passée de 29 018 à seulement 5 140. Dans la même période, le chiffre des rapatriés tardifs a baissé de 44 938 à tout juste 1 266. Même le regroupement familial a manifestement dépassé son point culminant. Ceci vaut également pour l'entrée des enfants. En comptant d'autres membres de la famille, 10 155 personnes en tout ont immigré en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie en 2007 pour des raisons familiales (2006 : 12 158).

L'arrivée de personnes hautement qualifiées et de travailleurs indépendants reste largement en dessous des espérances.

Malgré la bonne conjoncture et le manque souvent déploré de personnel qualifié, seulement 111 personnes hautement qualifiées (§ 19 de la loi relative au séjour des étrangers - Aufenthaltsgesetz) ont obtenu l'autorisation de s'installer en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie. Parmi elles, seulement 24 venaient effectivement de l'étranger, 87 vivaient déjà depuis un certain temps en Allemagne. Pour les travailleurs indépendants, c'est à peu près le même tableau : 595 étrangers ont obtenu en 2007 un permis de séjour (§ 21 de la loi relative au séjour des étrangers - Aufenthaltsgesetz), 30 une autorisation de s'installer. En tout, en 2007, seulement 82 personnes ont immigré de l'étranger en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie en tant que travailleurs indépendants, 543 vivaient déjà en Allemagne. L'objectif de la réforme de

la loi sur l'immigration (Zuwanderungsgesetz) visant à rendre l'Allemagne attrayante pour les personnes d'un haut niveau de compétences n'est manifestement pas atteint.

Pas de contradiction entre une immigration ciblée de personnel hautement qualifié et la nécessité d'une qualification.

L'immigration ciblée peut contribuer à remédier aux lacunes sur le marché du travail. Mais ceci doit d'abord passer par des mesures de qualification des salariés locaux. L'ouverture ciblée du marché du travail pour le personnel qualifié et les travailleurs indépendants n'est donc pas une alternative à la nécessité d'une qualification du potentiel en main d'œuvre locale mais plutôt une complémentarité judicieuse. Il n'existe pas de contradiction entre qualification et immigration ciblée de personnel qualifié – il ne s'agit que de ce groupe. L'immigration de personnes peu qualifiées doit rester limitée.

Tendance négative : davantage d'Allemands partent à l'étranger.

Depuis des années, il y a plus d'Allemands qui quittent le pays que d'Allemands qui arrivent de l'étranger. Le bilan migratoire est négatif, la tendance s'est accentuée ces dernières années. En 2007, 28 787 Allemands de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie sont partis vivre à l'étranger, et seulement 18 345 en sont arrivés. L'excédent des émigrations chez les Allemands a à nouveau ostensiblement augmenté en 2007 par rapport à 2006 (8 594) et 2005 (6 130) avec un chiffre de 10 477.

En 2006, nouvelle hausse depuis longtemps au niveau des naturalisations. En 2007, les chiffres ont à nouveau reculé.

Seule l'acquisition de la nationalité allemande garantit la pleine égalité au niveau juridique. Les chiffres annuels des naturalisations en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie étaient en baisse de 2000 à 2005, ils sont remontés pour la première fois en 2006 puis ont à nouveau baissé en 2007. En 2007, 32 581 étrangers ont été naturalisés en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie. Ceci signifie un recul de 11,4 % par rapport à l'année 2006 qui a enregistré 36 758 naturalisations. Parmi les étrangers naturalisés en 2007, le plus gros groupe, composé de 10 259 personnes, est originaire de la

Turquie (année précédente 11 484), suivi de la Serbie/Serbie-Monténégro avec 3 636 naturalisations (4 896 l'année précédente) et le Maroc avec 1 850 (1 888 l'année précédente).

Au niveau du travail, de la formation et du revenu, on relève de grosses différences selon que les personnes sont issues ou non de l'immigration.

La surveillance de l'immigration montre que : même plus de 50 ans après le premier recrutement de « Gastarbeiter » italiens (travailleurs étrangers « invités »), les personnes issues de l'immigration sont très loin derrière celles non issues de l'immigration, en termes de travail, de revenus et de formation, avec des différences plus marquées entre les différents groupes d'immigrés. Il existe un besoin particulièrement important de rattrapage pour les immigrés de nationalité turque et notamment pour les femmes.

Les naturalisés sont mieux placés dans le classement au niveau du travail, des revenus et de la formation.

Ce qui est réjouissant, c'est l'intégration socio-économique des naturalisés, sensiblement meilleure, qui peut être pour la première fois recensée statistiquement. Ceci vaut notamment aussi pour les personnes naturalisées possédant des racines turques. Comparativement, il s'avère que les chiffres négatifs de la population étrangère sont dus en partie au fait que les immigrés bien intégrés ont été sortis de la statistique des étrangers suite à leur naturalisation. Si l'on considère globalement les étrangers et les naturalisés, l'écart par rapport à la population allemande locale se réduit sensiblement.

De grosses différences au niveau de la participation à la vie active : faible taux d'actifs pour les personnes issues de l'immigration.

Le taux de personnes en activité chez les Allemands (15 – moins de 65 ans) en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie est de 73,5 %, celui des hommes même au-dessus de 80 %, celui des femmes allemandes de 66,7 %. Chez les personnes issues de l'immigration, 65,9 % sont en activité, chez les étrangers, c'est à nouveau moins avec

62,2 %. C'est la population turque qui présente le plus faible taux d'activité avec seulement 55 %. Ce qui est particulièrement frappant ici, c'est la différence entre les hommes et les femmes. Avec un taux d'activité de 35,6 %, seulement une femme turque sur trois est en activité. Point positif : avec 71,3 %, le taux d'activité des naturalisés est seulement de 2 % inférieur à de celui des Allemands.

Les personnes issues de l'immigration sont plus fréquemment des ouvriers et beaucoup plus rarement des employés non manuels.

Plus de la moitié des actifs (55,5 %) en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie sont des employés non manuels, seulement un peu plus du quart (27,1 %) sont ouvriers : c'est l'expression du changement structurel rapide en matière d'économie en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie de ces dernières décennies. Il n'en va pas de même pour les personnes issues de l'immigration : avec 49,1 %, presque une personne sur deux travaille en tant qu'ouvrier. Pour la population active turque, le pourcentage d'ouvriers est d'à peine 65 %, seulement un peu plus du quart (26,3 %) sont employés non manuels. Chez les femmes, les différences sont importantes également : seulement 17 % des femmes actives allemandes, 39,2 % des femmes issues de l'immigration, mais 54,9 % des femmes ayant un passeport turc travaillent comme ouvrières.

La Rhénanie-Du-Nord-Westphalie bénéficie largement du potentiel entrepreneurial des personnes issues de l'immigration.

Les immigrés constituent un potentiel entrepreneurial élevé. Un travailleur indépendant sur six en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie (125 000) est issu de l'immigration. Ces 20 dernières années, le nombre de travailleurs indépendants d'origine turque a plus que triplé. Le travail indépendant des immigrés est en croissance et constitue un facteur important de l'économie nationale. Le taux de travailleurs indépendants chez les personnes issues de l'immigration est de 8,2 %, celui de la population active représentant en tout 9,6 %. Le taux de travailleurs indépendants chez les personnes naturalisées est même plus élevé, avec 10,7 %. La volonté de prendre soi-même en main son avenir professionnel en tant qu'entrepreneur et la disposition à prendre la nationalité allemande vont souvent de pair.

Le taux de travailleurs indépendants est plus élevé chez les femmes naturalisées que chez les Allemandes.

La contribution des femmes issues de l'immigration travaillant à leur compte est très importante pour l'économie nationale. Sur les 125 000 travailleurs indépendants issus de l'immigration en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, on compte 36 000 femmes – soit 28,8 %. Le taux de travailleurs indépendants chez les femmes naturalisées, à savoir 7,5%, est même supérieur à celui des femmes allemandes dans leur ensemble (6,6 %). On remarque que, avec 7,1 %, le taux des travailleurs indépendants chez les femmes d'origine turque naturalisées est bien plus élevé que celui des femmes ayant seulement la nationalité turque (4,4 %). Ce sont précisément les femmes naturalisées qui veulent « voler de leurs propres ailes » et qui montrent un esprit d'entreprise au-dessus de la moyenne.

Taux de chômage élevé pour les hommes et les femmes immigrés. Un passé d'immigré équivaut souvent à des revenus faibles.

Avec 17,9 %, les personnes issues de l'immigration sont presque deux fois plus à être touchées par le chômage que l'ensemble des personnes actives (9,9%). Presque 40 % des chômeurs en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie sont des personnes issues de l'immigration. Le taux de chômage élevé est une des principales causes d'accroissement du risque de tomber dans la pauvreté. Alors qu'en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, ce risque de tomber dans la pauvreté concerne 11,3 % des Allemands, 29,6 % des personnes issues de l'immigration et même 40,4 % des Turcs sont menacés de pauvreté. Le taux le plus faible de 10,0 % concerne les personnes non issues de l'immigration.

Important besoin de rattrapage au niveau de la formation et de la qualification.

Selon le micro recensement, 4,9 % de la population de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie de plus de 15 ans n'ont pas de diplôme de fin de scolarité. En chiffres absolus, cela représente 722 000 hommes et femmes. Les personnes issues de l'immigration représentent moins d'un quart de la population en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, mais, avec un chiffre de 474 000, deux tiers de toutes les personnes sans diplôme de fin de scolarité. Ce qui est encore plus flagrant, c'est le déficit en

formation chez les étrangers : ceux-ci représentent environ 10 % de la population mais, avec un total de 358 000, environ la moitié de toutes les personnes sans diplôme de fin de scolarité.

Parallèlement : beaucoup d'immigrés possèdent une formation scolaire supérieure à la moyenne.

Presque une personne sur quatre issue de l'immigration en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie (24,5 %) a quitté l'école avec le baccalauréat (professionnel) – (Fach-) Hochschulreife. Ce chiffre est un tout petit peu en dessous de celui de la population allemande (27,0 %). La réussite scolaire des personnes naturalisées est particulièrement impressionnante ! Avec 30,3 % de personnes possédant le baccalauréat (professionnel), elles sont en tête de tous les groupes sociaux. C'est ce qui explique la place particulière qu'occupe la population naturalisée s'agissant de qualification.

Plus de 25 % des écoliers sont issus de l'immigration.

Les écoles de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie présentent une mixité internationale. Le passé d'immigrés a été soulevé pour la première fois en 2007/08 en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie avec les données officielles des écoles. Dans les écoles publiques, 25,1 % des écoliers sont issus de l'immigration, la plus grande proportion d'écoliers issus de l'immigration se trouvant dans les collèges (Hauptschule), avec un taux de 37,6 % et le taux le plus faible dans les lycées (Gymnasium), soit 13,3 %. Dans les collèges de cycle court (Realschule), ils représentent 26,7 %, dans les collèges uniques (Gesamtschule) 33,4 %, dans les écoles à pédagogie adaptée (Förderschule) 26,6 % et dans les écoles primaires (Grundschule) 25,8 %. Globalement : les filles ont de meilleurs résultats que les garçons.

Les écoliers turcs sont de loin le groupe d'étrangers le plus important devant les Italiens.

Dans les écoles de Rhénanie-Du-Nord-Westphalie, les écoliers turcs constituent de très loin le groupe d'étrangers le plus important. Avec un total de 162 188, presque un écolier sur deux qui n'est pas allemand (49,4 %) a la nationalité turque. Ils

représentent ainsi 5,7 % de tous les écoliers en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie. Le deuxième plus grand groupe d'étrangers, ce sont les enfants et adolescents italiens, au nombre de 18 121, devant les Grecs avec 10 594. Presque 34 000 écoliers viennent d'Asie, 16 904 d'Afrique et 2 935 d'Amérique.

De plus en plus d'écoliers musulmans. Le nombre d'écoliers sans appartenance religieuse augmente également.

Le nombre d'écoliers sans confession et d'écoliers musulmans a fortement augmenté ces dernières années dans les écoles d'enseignement général. Le nombre d'écoliers sans confession est passé de 65 586 à 241 427 entre 1996 et 2007. Pour l'année scolaire 2007/08, leur pourcentage sur l'ensemble des écoliers était de 10,9 % par rapport à 8,0 % en 1996. Un écolier sur dix en Rhénanie-Du-Nord-Westphalie est aujourd'hui sans confession. Pendant la même période, le nombre d'enfants musulmans dans les écoles a augmenté de 60 000 pour passer à 259 550 en 2007. Leur proportion est ainsi passée de 9,0 % à 11,7 %.

Conclusion : pour plus d'intégration, il faut surtout plus de formation !

On peut tirer la conclusion suivante : la formation, c'est la clé de l'intégration. Les informations concernant la situation des personnes issues de l'immigration montrent à quel point l'approche du gouvernement du Land consistant à miser systématiquement sur le soutien linguistique dès la petite enfance et à améliorer le système d'éducation dans son ensemble est correcte et nécessaire. Ce sont notamment les enfants et adolescents issus de l'immigration qui en retirent les bénéfices. De meilleures chances au niveau de l'éducation, ce sont les conditions préalables fondamentales pour prévenir de difficultés ultérieures lors de la formation et dans la vie professionnelle. C'est ce dont tient compte le gouvernement du Land, de façon exhaustive et cohérente, au travers du plan d'action Intégration et des priorités qu'il s'est clairement fixées pour l'éducation de la petite enfance et celle en milieu scolaire.

IMPRINT

Editor

Ministry for Intergenerational Affairs,
Family, Women and Integration of the
State of North Rhine-Westphalia
Horionplatz 1
40213 Düsseldorf, Germany
Tel. + 49(0)211 8618-50
info@mgffi.nrw.de
www.mgffi.nrw.de

Design

flowconcept, Agentur für Kommunikation, Detmold

© 2010/MGFFI

This print is issued by the State of North Rhine-Westphalia in the scope of public relation. It must neither be used by political parties nor by candidates or campaign workers during an election campaign. This applies to state, parliamentary and municipal elections as well as to the election of Members of the European Parliament.

The distribution of this print during election events, or at information desks of the political parties as well as the insertion, imprint and bonding of partisan political information or advertising material is especially improper. The transfer of this information to third parties for the purpose of electoral advertisement is also prohibited.

The use of this print by political parties, or organisations supporting them remains only unaffected with respect to providing their own members with this information. Regardless of when, by what means and the number of publication copies reached the recipient, and also of any time-related reference to an forthcoming election, it must not be used in a way that could be understood as a partisanship of the federal state government for the benefit of individual political groups.



Ministry for Intergenerational Affairs,
Family, Women and Integration
of the State of North Rhine-Westphalia

Horionplatz 1, D-40213 Düsseldorf
Telephone 0049 (0) 0211 8618 - 50
info@mgffi.nrw.de
www.mgffi.nrw.de

